



# MAIRIE DE BOUFFÉMONT

## DÉCISION DU MAIRE

DÉPARTEMENT  
DU  
VAL D'OISE

ARRONDISSEMENT  
DE  
SARCELLES

CANTON  
DE  
DOMONT

### PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU SERVICE DE TRANSPORT DE PERSONNES LOT 2 – PRESTATIONS DE TRANSPORT EN CAR AVEC CHAUFFEUR POUR DES BESOINS OCCASIONNELS DES SERVICES DE LA VILLE DE BOUFFÉMONT.

N°2023-04

Le Maire de Bouffémont, Michel LACOUX ;

VU la délibération du Conseil Municipal du 15 décembre 2022 relative aux délégations accordées au Maire en vertu des articles L.2122-22 et L.2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU le code de la commande publique ;

VU la mise en concurrence effectuée dans le cadre d'un marché à procédure formalisée en application des articles R. 2124-2 et R. 2161-2 à R. 2161-5 du code de la commande publique ;

VU le procès-verbal de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 02 février 2023 ;

### DÉCIDE

**ARTICLE 1** : d'attribuer le marché relatif au service de transport de personnes pour le Lot 2 - prestations de transport en car avec chauffeur pour des besoins occasionnels des services de la ville de Bouffémont à la société LES CARS LACROIX domiciliée 53/55 chaussée Jules César – 95250 BEAUCHAMP;

**ARTICLE 2** : la durée du marché est fixée à 12 mois à compter du 17 février 2023.

Le marché est renouvelable tous les ans par reconduction expresse, sans que sa durée totale ne puisse excéder quatre ans ;

**ARTICLE 3** : d'inscrire la dépense au budget pour un montant annuel de 28 500,00€ HT ;

Le marché s'exécutera au fur et à mesure de l'émission de bons de commande.

**ARTICLE 4** : la présente décision est susceptible de faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

Fait à Bouffémont, le 03 février 2023

POUR EXTRAIT CONFORME  
Le Maire,  
Michel LACOUX



*Michel LACOUX*

Acte rendu exécutoire suite à dépôt  
en sous-préfecture le :  
et publication ou notification le :

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

095-219500915-20230203-2023-04-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 06/02/2023

Affichage : 07/02/2023



